

ILLUSTRATION DU FEUILLETON DE "LA PRESSE"



COMME DANS LA VIE

(VOIR LA PRESSE DE CETTE SEMAINE)

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

Roland arrive à la maison, tout découragé d'avoir perdu la position qui lui permettait de faire vivre sa sœur. Cette dernière cherche à lui relever le moral, en lui disant qu'elle peut travailler pour gagner sa vie.

Le fiancé de la jeune fille, Alice, est présent à la scène. Roland fait promettre à sa sœur d'épouser ce jeune homme, et la jeune fille lui en fait la promesse.

C'est la scène que représente cette gravure.

NOTES HISTORIQUES

Le Conseil-de-Ville, à sa séance du 18 novembre 1889, adopte un règlement élargissant la rue NOTRE-DAME, de la rue McGill à celle des Inspecteurs, à 60 pieds.

Les ÉLECTIONS municipales de 1890 qui ont eu lieu, en vertu de la nouvelle loi, le 1er février, ont donné le résultat suivant—nous ne parlons ici que des échevins élus avec opposition: St-Jacques: M. Azarie Lamarche a battu l'ancien représentant, M. Médéric Laurier; Ste-Marie: l'échevin H. Jeanotte bat M. Alexandre Renaud; St-Louis: l'échevin Boisseau inflige une défaite à son concurrent, M. Alp. Brazeau; Centre: l'échevin Farrell défait M. L. J. Lajoie; Hochelaga: M. Thomas Gauthier bat l'échevin Rousseau; Ste-Anne: l'échevin Malone remporte la victoire sur M. Vaughan; St-Gabriel: l'échevin Tansey défait M. Skelly. Le 7 février, les échevins se sont réunis pour élire les présidents des comités; c'est à cette assemblée que les nouveaux conseillers ont été assermentés, au lieu de l'être le jour de l'inauguration, comme auparavant. L'inauguration a eu le 10 février.

Mme Rosalie Caroline DEBARTZCH, veuve du juge Monck, est décédée le 17 novembre 1889. Elle était la fille de M. Debartzch, seigneur de St-Charles,

une figure proéminente de la rébellion. Quelque temps avant la bataille de St-Charles, la famille Debartzch avait fui à Montréal, et leur maison avait été convertie en fort, par les rebelles, pour résister aux forces du colonel Wetherall. Durant l'engagement elle fut brûlée. Mme Monck s'était mariée en 1849. Elle laisse trois fils et une fille.

M. Thomas WORKMAN, a laissé par son testament les legs suivants, en outre de ceux faits à sa famille: Hôpital Général, \$3,000; Maison protestante d'Industrie, \$4,000; Institution de bienfaisance, \$4,000; Institution de bienfaisance des Irlandais protestants, \$2,000; Institut Mackay \$2,000; Hôpital de l'ouest, \$1,000; Boy's Home, \$2,000; Institut des matelots, \$1,000; Refuge des enfants protestants, \$1,000; Dispensaire de Montréal, \$500; Institut Fraser, \$4,000; Université McGill, \$121,000.

La réflexion augmente les forces de l'esprit, comme l'exercice celles du corps.